



COMPTE-RENDU DE SEANCE
DU COMITE DE DIRECTION
COUTANCES TOURISME *Portes du Cotentin*

Séance du 16 novembre 2020

L'an deux mille vingt, le 16 novembre à 15h, le comité de direction de Coutances tourisme Portes du Cotentin, dûment convoqué par Madame la présidente, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du pôle de Saint-Malo-de-la-Lande, sous la présidence de Madame Valérie LECONTE.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Validation du compte-rendu du dernier comité de direction,
2. Dématérialisation des actes transmis au contrôle de légalité,
3. Information sur l'étude d'image de la Manche,
4. Définition de la stratégie 2021-2023,
5. Questions diverses.

Présents :

Mesdames Sylvaine BOURY, Régine DOLOUE, Rose-Marie DUVAL, Aurélie GIGAN, Béatrice GOSELIN, Valérie LECONTE, Martine LEMEURE-TIPHAIGNE, Sophie LENOTRE, Valérie MERLEN, Anne VILLAIN.

Messieurs Hervé AGNES, Jean-René BINET, Gérard CHARPENTIER, Philippe D'ANTERROCHES, Jacky GAILLET, Gérard MONDIN, Martial SALVI, Yves STURBEAUX.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Madame Anne HAREL ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe D'ANTERROCHES,
Madame Françoise GUILLON ayant donné pouvoir à Monsieur Yves STURBEAUX.

Absent(e)s :

Madame Pauline LAINE.

Messieurs Frédéric DHOMBRES, Jean-Marc JULIENNE, Vincent LEPERCHOIS, Michel VOISIN.

Invités :

Monsieur Jacky BIDOT, président de Coutances mer et bocage (excusé),

Madame Janick GAILLARD-PRETI, agent comptable de l'EPIC (excusée),

Monsieur Laurent MAZURIE, DGA de la CMB (excusé),

Madame Adeline HELAINE, directrice-adjointe,

Monsieur Guillaume OURSIN, directeur.

Désignation d'un secrétaire de séance : Monsieur Guillaume OURSIN.

Madame LECONTE remercie les présents, excuse les absents, attribue les pouvoirs, rappelle l'ordre du jour et ouvre la séance à 15h10.

Madame LECONTE détaille le déroulement de la séance et explique notamment que pour le point n°4 de l'ordre du jour, des groupes de travail seront constitués. Les éléments seront ensuite mis en commun pour en faire une synthèse.

Coutances Tourisme

6 rue Milon – 50200 Coutances • Tél. : 02 33 19 08 10 – Fax : 02 33 19 08 19

accueil@tourisme-coutances.fr • www.tourisme-coutances.fr

Licence : 2-1085152 - 3-1085153 • Immatriculation : IM050150001

N° 1 – Validation du compte-rendu du dernier comité de direction

Après l'exposé de Madame LECONTE, présidente, le comité de direction **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de la dernière réunion du comité de direction qui a été préalablement adressé à l'ensemble des membres.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, les membres du comité de direction VALIDENT le compte-rendu du dernier comité de direction de l'EPIC Coutances tourisme, Portes du Cotentin. Ainsi fait et délibéré.

N° 2 – Dématérialisation des actes transmis au contrôle de légalité

Vu le décret n°2016-146 du 11 février 2016 relatif aux modalités de publication et de transmission, par voie écrite et par voie électronique, des actes des collectivités territoriales et des établissements publics de coopérations intercommunales,

Vu le décret n°2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du Code général des collectivités territoriales.

Jusqu'à présent, les actes et délibérations prises pour l'EPIC Coutances Tourisme sont transmis à la sous-préfecture de Coutances dans un format papier et nécessite un déplacement physique vers ces services. La dématérialisation de la transmission des actes et des délibérations faciliterait les démarches et notamment dans un contexte particulier comme celui de la crise sanitaire du moment.

Il est présenté aux membres du comité de direction, le programme « @CTES » (Aide au Contrôle de légalité dEmatÉrialisé). Ce programme a pour objectif la modernisation du contrôle de légalité au moyen de la dématérialisation de la transmission (télétransmission) des actes entre les collectivités et la préfecture ou les sous-préfectures.

Ce programme présente comme avantages pour l'EPIC : l'accélération des échanges et retour quasi immédiat de l'accusé de réception, la continuité de service, la réduction des coûts liés à l'impression des actes en plusieurs exemplaires, l'engagement dans la chaîne de dématérialisation proposée par l'État.

La mise en place de ce programme nécessite que le comité de direction délibère sur le principe d'adhésion à @CTES. L'EPIC recherche, ensuite, un tiers de télétransmission (entreprise qui va fournir l'applicatif permettant de télétransmettre avec un certificat électronique RGS*) parmi la liste des entreprises homologuées par la direction du projet @CTES. Une fois le marché passé avec cette entreprise, l'EPIC signe une convention avec le représentant de l'Etat (concrètement, ce sera avec le sous-préfet de Coutances, Mme MIEGEVILLE, secrétaire générale de la sous-préfecture, étant référente @CTES pour l'arrondissement de Coutances). La convention est signée pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

La fiche détaillée du programme @ctes a été au préalable distribuée aux membres.

Après en avoir délibéré,

Madame LECONTE propose aux membres du comité de direction :

- d'adhérer au programme « @ctes »,
- de se doter de certificats électroniques RGS,
- de l'autoriser, en tant que présidente de l'EPIC, à signer la convention « @ctes » ainsi que tous les documents nécessaires à la mise en place du programme de dématérialisation.

Coutances Tourisme

6 rue Milon – 50200 Coutances • Tél. : 02 33 19 08 10 – Fax : 02 33 19 08 19

accueil@tourisme-coutances.fr • www.tourisme-coutances.fr

Licence : 2-1085152 - 3-1085153 • Immatriculation : IM050150001

Après en avoir délibéré,

Les membres du comité de direction AUTORISENT la présidente à adhérer au programme « @ctes », ainsi qu'à signer tous les documents nécessaires à la mise en place de ce programme de dématérialisation.

Ainsi fait et délibéré.

N°3 – Etude d'image de la Manche

Monsieur OURSIN présente les résultats d'une enquête qui a été menée pour évaluer la perception de l'image de la Manche via son agence départementale.

En 2020, une enquête a été réalisée pour mesurer l'évolution de l'image de la Manche. Cette enquête a été menée auprès de 10 000 prospects : habitants, journalistes, touristes mais également d'un panel représentatif de français n'ayant aucune connaissance ni expérience du département. Les résultats de cette enquête sont plutôt satisfaisants.

La Manche est reconnue pour ses grands espaces, son littoral, son Mont St Michel, sa campagne, la richesse de son patrimoine et de sa gastronomie.

La Manche est toutefois plus difficilement associée au sport, aux festivals, au dynamisme économique. Néanmoins, l'image véhiculée évolue positivement et les habitants semblent être fiers de leur département, et à l'unanimité, le cadre de vie est un véritable atout pour le territoire.

Quelques bémols demeurent comme les activités nucléaires, l'insuffisance des offres de soins, de transports, d'opportunités professionnelles.

Malgré tout, les habitants restent attachés majoritairement à leur territoire et l'image véhiculée autour de la Manche évolue positivement.

Madame LENOTRE souligne également que le réseau internet reste insuffisant sur la majorité du territoire.

N°4 – Définition de la stratégie 2021-2023

Il est demandé aux membres du comité de direction de réfléchir sur le nouveau plan marketing afin de bâtir une nouvelle stratégie touristique. Pour définir une stratégie, il doit être dressé un bilan des forces et des faiblesses de la destination, et des opportunités et des risques du marché touristique départemental. Une fois ce bilan dressé, les objectifs du projet politique ainsi que les axes stratégiques seront définis, la liste des actions et initiatives à mener sera rédigée pour pouvoir ensuite exécuter le plan, mesurer les résultats et corriger si nécessaire.

Par groupe de travail, les membres du comité de direction ont listé les éléments suivants :

FORCES

- des paysages préservés et diversifiés,
- une richesse patrimoniale avec une qualité du patrimoine bâti,
- une richesse de l'offre culturelle et des activités (festivals, événements...),
- une offre variée de randonnées,
- une complémentarité entre la mer et bocage,
- la douceur du climat,

Coutances Tourisme

6 rue Milon – 50200 Coutances • Tél. : 02 33 19 08 10 – Fax : 02 33 19 08 19
accueil@tourisme-coutances.fr • www.tourisme-coutances.fr

Licence : 2-1085152 - 3-1085153 • Immatriculation : IM050150001

- une dimension humaine des agglomérations,
- une urbanisation maîtrisée,
- un stationnement gratuit sur le territoire, notamment sur Coutances et son centre-ville,
- un accueil chaleureux et une bienfaisance des habitants,
- une offre équestre à souligner,
- la présence de gares à proximité,
- l'excellence de la gastronomie culinaire,
- un vent favorable aux activités nautiques,
- des évènements naturels convoités et notamment le phénomène des grandes marées.

FAIBLESSES

- des restaurants et commerçants avec des plages horaires insuffisantes pour répondre aux demandes (fermeture des commerces le midi),
- des moyens de transport insuffisants,
- un territoire méconnu,
- une défaillance des infrastructures routières et ferroviaires,
- un réseau numérique trop faible,
- une campagne peu valorisée par rapport au littoral,
- un manque d'entretien et de balisage des chemins de randonnées,
- un manque de pistes cyclables,
- une offre sportive insuffisamment valorisée et trop peu d'évènements sportifs de grande ampleur,
- une communication trop discrète sur les atouts,
- une communication trop insuffisante sur les activités nautiques possibles,
- un manque de structure portuaire,
- un manque d'hébergements et restaurants haut de gamme,
- une pollution des eaux rendant la pratique de la pêche incertaine,
- une image confirmée d'une météo pluvieuse,
- un territoire isolé,
- un manque de propreté de quelques lieux publics et sites,
- un manque de liaison entre la mer et le bocage,
- une capacité d'accueil limitée.

OPPORTUNITES

- une météo de plus en plus clémente liée au réchauffement climatique,
- situation géographique du territoire (proximité Mont St Michel, Plages du débarquement, îles anglo Normandes, Paris),
- tranquillité assurée sur le territoire,
- travail en cohésion des institutions et pôles de la collectivité (travail en commun, création du lien entre les communes),
- la valorisation de l'artisanat, des savoir-faire et sites de visite,
- augmenter l'offre d'activités en soirée,
- la fidélisation des séjours familiaux,
- une tendance vers un retour aux sources (aspirations écologiques, vacances nature).

MENACES

- un tourisme de masse (pollution),
- les Camping-cars,
- l'envol de l'immobilier (par l'augmentation de résidences secondaires),
- le vieillissement de la population,
- la météo (érosion du littoral, trait de côte, activités littorales menacés),
- l'incompréhension des urbains sur les habitudes de vie en milieu rural,

Coutances Tourisme

6 rue Milon – 50200 Coutances • Tél. : 02 33 19 08 10 – Fax : 02 33 19 08 19
accueil@tourisme-coutances.fr • www.tourisme-coutances.fr
Licence : 2-1085152 - 3-1085153 • Immatriculation : IM050150001

- l'insuffisance de pistes cyclables, au moins sur le littoral,
- un réseau anglais prépondérant sur le littoral,
- une qualité des eaux peu convenable,
- la force du département breton,
- l'attente de la fibre trop longue.

CIBLES PRIORITAIRES :

- Familles
- Parisien,
- Retraités,
- Etrangers,
- Sportifs

VALEURS :

- Richesse du patrimoine naturel et historique,
- Authenticité du territoire,
- Richesse des évènements culturels,
- Une nature à l'état pur,
- Destination familiale,
- Valoriser la diversité du territoire.

Pour mener à bien cette stratégie, il a été discuté puis décidé de confier la mission à un cabinet d'étude. Les résultats du travail réalisé par les membres du comité de direction seront donc remis à ce cabinet qui définira les axes de stratégie touristique qui en découleront. Il sera ainsi également possible de déterminer les marges de manœuvres et d'arriver à une meilleure efficacité de la compétence tourisme sur le territoire communautaire.

Pour rappel, le coût de cette étude par le Cabinet ALLIANCES s'élève à 11 088, 00 € TTC. Une subvention a été demandée auprès de la Région Normandie via son fonds d'aide au conseil et à l'innovation touristique (à hauteur de 50% du prix de l'étude). L'attribution est soumise au vote en commission permanente ce lundi 16 novembre 2020. Une réponse sera donc adressée à l'EPIC dans la semaine.

Cette étude sera financée au moyen de fonds budgétaires inscrits au compte 022 « Dépenses imprévues ».

Après l'exposé de Madame LECONTE,
Après en avoir délibéré,

Après en avoir délibéré,

Les membres du comité de direction DECIDENT

- de confier la mission au Cabinet ALLIANCES,
- de financer cette étude au moyen des crédits budgétaires alloués à la ligne 022 « Dépenses imprévues ».

Ainsi fait et délibéré.

Coutances Tourisme

6 rue Milon – 50200 Coutances • Tél. : 02 33 19 08 10 – Fax : 02 33 19 08 19
accueil@tourisme-coutances.fr • www.tourisme-coutances.fr
Licence : 2-1085152 - 3-1085153 • Immatriculation : IM050150001

N° 5 – Questions diverses

Régie publicitaire du guide de destination 2021

Au regard du contexte sanitaire de l'année, les prestataires de l'EPIC ayant achetés un encart publicitaire dans le carnet d'adresses 2020, n'ont pu avoir une visibilité sur toute l'année (en raison du confinement) et certains n'ont pas pu exercer leur activité du tout.

Tenant compte de l'impact de cette crise sur le secteur Tourisme et particulièrement pour remercier et fidéliser nos partenaires, il est proposé une adaptation des tarifs de la régie publicitaire pour le guide 2021 :

- Tarif habituel pour les nouveaux entrants, soit 400 € la page,
- Tarif préférentiel pour les encarteurs 2020, soit 200 € au lieu de 400 €,
- Gratuité pour l'opérateur Manche Iles Express qui n'a pas pu travailler de toute la saison.

Après l'exposé de Madame LECONTE,
Après en avoir délibéré,

Après l'exposé de Mme LECONTE, à l'unanimité des membres présents et représentés, les membres du comité de direction ADOPTENT l'adaptation des tarifs des encarts publicitaires du guide 2021 tels que présentés.

Ainsi fait et délibéré.

Monsieur D'ANTERROCHES fait un appel aux volontaires pour participer à la commission « Randonnées ». Se sont portés volontaires : Mme LECONTE, M. CHARPENTIER, M. GAILLET, Mme VILLAIN, Mme BOURY. Si d'autres membres souhaitent se joindre aux travaux de cette commission, ils sont invités à se faire connaître auprès de Guillaume Oursin ou Adeline Hélaïne qui transmettront.
Madame LECONTE demande, également, que chaque responsable de commission fasse un appel aux volontaires par courriel pour la constitution de chacune d'entre elle.

*Aucune autre question n'a été posée.
La séance est levée à 17h45.*

Coutances Tourisme

6 rue Milon – 50200 Coutances • Tél. : 02 33 19 08 10 – Fax : 02 33 19 08 19
accueil@tourisme-coutances.fr • www.tourisme-coutances.fr
Licence : 2-1085152 - 3-1085153 • Immatriculation : IM050150001

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU COMITE DE DIRECTION
DE COUTANCES TOURISME EN DATE DU 16 NOVEMBRE 2020**

Nombre de membres en exercice : ...25....

Nombre de membres présents : ...18...

Nombre de suffrages exprimés : ... 2.....

VOTES : → Pour :

→ Contre :

→ Abstentions :

Présenté par la présidente, à Coutances, le 16 novembre 2020,
Madame LECONTE, présidente,

Délibéré par les membres du Comité de direction, réuni en séance ordinaire le 5 octobre 2020,
Les membres du Comité de direction,

M. AGNES

M. BINET

Mme BOURY

M. D'ANTERROCHES

M. CHARPENTIER

Mme DOLOUE

Mme DUVAL

M. GAILLET

Mme GIGAN

Mme GOSSELIN

Mme LEMEUR-TIPHAIGNE

Mme LENOTRE

Mme MERLEN

M. MONDIN

M. SALVI

M. STURBEAUX

Mme VILLAIN

Certifié rendu exécutoire par la présidente, le 16 novembre 2020.

Coutances Tourisme

6 rue Milon – 50200 Coutances • Tél. : 02 33 19 08 10 – Fax : 02 33 19 08 19

accueil@tourisme-coutances.fr • www.tourisme-coutances.fr

Licence : 2-1085152 - 3-1085153 • Immatriculation : IM050150001